



Bonjour à toutes et à tous,

Le printemps est bien installé et le mois de juin est toujours un moment de rencontre privilégié grâce aux nombreuses manifestations et fêtes organisées par nos associations très dynamiques.

Au printemps on vote également le budget prévisionnel de l'année et dans ce bulletin, on vous communique le bon bilan financier des 5 premières années du mandat.

Le 20 mars a été un moment important dans le projet de quartier inter G, "Re-Sources" avec la

signature de la convention entre la Caisse des Dépôts et la Commune en présence de Thierry Devimeux, Préfet de la Drôme.

Un retour sur le repas des aînés orchestré par le CCAS vous trouverez des photos de notre Corso qui a rayonné pendant 3 jours grâce au Comité des Fêtes, aux présidents David et Ludivine Blache et leur trio royal Maelys, Manon et Rachel.

Le péricolaire prend une belle place dans ce bulletin avec la mise en place de la cantine à 1€ et le

projet de rénovation du groupe scolaire.

On vous présente nos nouveaux commerçants et les anciens du marché du samedi matin.

Vous avez des informations générales (Gendarmerie, sécurité etc...)

Un zoom sur la cérémonie du 8 mai et le patrimoine en lien avec l'Agglo.

L'environnement et les travaux sont également évoqués.

Bonne lecture et bel été à tous.

.....
Gérard Lunel / Maire
.....



Visite du patrimoine Saint-Paulois



Péricolaire les acteurs et les activités

**Cinéma en plein-air
GRATUIT
"UN P'TIT TRUC EN PLUS"
samedi 19 juillet
rendez-vous à 19h30
séance à 21h30
restauration sur place,
jeux, buvette**

**A noter
samedi 21 Juin
Fête de la Musique
20-100 music, Danti Kapikon,
lo Boss, Jas, Le Dissipés**

**dimanche 22 Juin
Vide grenier
rue de la Mairie
Petite restauration, buvette**



Repas des aînés, festif et joyeux

infos pratiques

Mairie : 04.75.45.30.98

E.mail : accueil@saint-paul-les-romans.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 9h - 12h
(fermée le dernier samedi du mois)

Permanence CCAS : sur rendez-vous

Permanence Maire et Adjointes : les samedis de 9h - 12h

Permanence Urbanisme : les mardis de 10h à 12h sur RV

Services périscolaires :
education@saint-paul-les-romans.fr

Agence Postale : 04.75.05.27.86
tous les jours de 9h à 12h
(fermée le dernier samedi du mois)

Inondations : ça n'arrive pas qu'aux autres !

Propriétaire ou professionnel en zone inondable, réduisez la vulnérabilité de votre habitation ou de votre activité grâce au dispositif Alabri.

Vous êtes propriétaire d'un logement ou d'une activité économique situé en zone inondable

ou avez subi une inondation ? Avec Alabri*, Valence Romans Agglo vous accompagne afin d'adapter votre bien au risque d'inondation et obtenir des aides financières.

* Accompagnement pour l'adaptation de votre bâti au risque inondation.



Dispositifs installés sur la passerelle



Vous avez sûrement remarqué des dispositifs installés aux extrémités de la passerelle.

En effet, en raison de la fermeture du pont d'Eymeux pour 2 ans, le département a souhaité "anticiper" de potentielles tentatives de franchissement de la passerelle dite du Port d'Ouvey, sur la Belle Via, par des véhicules à 4 roues motorisés.

Profitions de cette info pour rappeler que l'utilisation de ce point de passage est réservé aux piétons et cyclistes.

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Transport scolaire : la rentrée 2025 dans la Drôme

ABONNEMENT NOUVEAUTÉ SCOLAIRE + MOBILITÉ RÉGION

→ **Gratuit*** pour les maternelles et élémentaires

→ **120 €/an*** pour les collégiens et lycéens

Pour tous un **accès illimité** au réseau
La Région vous transporte pendant 1 an**

Allo la Région
04 8000 7000

laregionvous transporte.fr

* Tarif uniquement qualifié pour les transports scolaires de la Région.
** Voir l'avis 2023 ou 2019/2024 selon le cas. Les cartes Régions, sans Région auvergne, Rhône-Alpes, sont à l'usage de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Voir aussi plus sur laregionvous transporte.fr

Les déchèteries de l'Agglo passent en horaires d'été !

Afin d'anticiper et de faire face aux pics de chaleur estivaux, Valence Romans Agglo renouvelle la mise en place des horaires d'été dans ses déchèteries.

Désormais, du 16 juin au 30 août, les déchèteries seront ouvertes plus tôt et uniquement les matins des jours d'ouvertures habituels (sauf pour la déchèterie d'Alixan qui voit aussi ses jours d'ouverture modifiés). Les déchèteries seront donc fermées les après-midis.

Défibrillateurs, les équipements présents sur la commune

La commune est équipée en Défibrillateurs, ils se trouvent en libre utilisation :

- Salle des Fêtes dans le hall.
- Centre Culturel et Sportif dans le hall-bar.
- Maison des Associations, dans la cour en extérieur.
- École élémentaire, école maternelle
- Mairie, dans les toilettes extérieures. Cet appareil n'est pas présent pour l'instant car il a été volé ! Nous sommes en discussion pour son remplacement.

2024, les chiffres communiqués par la Gendarmerie sont plutôt rassurants

La gendarmerie de Saint-Donat-sur-l'Herbasse dont dépend Saint-Paul, nous a communiqué les chiffres de l'année 2024, comparés à ceux de 2023 et ils sont en nette amélioration.

On peut y voir les premiers effets positifs de la vidéo surveillance installée aux entrées/sorties de la commune, mais aussi le travail de fond de la Gendarmerie. Quelles que soient les raisons, les chiffres sont là et c'est une excellente nouvelle.

Les cambriolages sont passés de 22 à 13, les vols liés aux véhicules de 22 à 14, les destruc-

tions et dégradations de 9 à 4. Les interventions pour différents violents ou familiaux, accident de circulation, tapages et divagation sont passés de 174 à 173.

Par contre, les infractions routières ont augmenté, passant de 176 à 215. Ceci pouvant s'expliquer par une augmentation du nombre d'heures de présence des forces de l'ordre (377 à 517).

En 2024, la Gendarmerie a cumulé 2946 heures de présence sur la commune contre 3015 en 2023.

Espérons que ces "bons" chiffres soient confirmés en 2025.



Relevé de vitesses rue du Gât : mitigé !



Nous avons installé le radar de vitesse durant plusieurs semaines rue du Gât, et si la vitesse moyenne n'est pas très élevée, il nous semble important de prendre des mesures pour garantir la sécurité des habitants et utilisateurs.

Le nombre de véhicules empruntant cette rue est compris entre 30 et 40 par heure la journée. Le nombre est équilibré entre sens entrée et sens sortie.

Les tristes records sont de 130km/h en sens entrée et de 126 en sens sortie, ce qui est anecdotique car se sont de relevés uniques, mais absolument incroyable et dangereux.

On constate néanmoins seulement 1,89% de véhicule roulant

au dessus de 71km/h et plus de 90% de véhicule en dessous de 50 km/h.

Cependant, nous allons étudier des mesures pour réduire la vitesse dans cette rue en déplaçant la zone 30 tout au début de la rue, au niveau des PAV, puis éventuellement faire des tests de voies partagées en délimitant une partie de la route qui sera exclusivement réservée aux piétons et cyclistes. Ces aménagements provisoires pourront nous permettre de vérifier si la baisse de vitesse est effective. Dans le cas d'une validation par les chiffres de ces aménagements, ils pourraient devenir pérennes et être matérialisés par des équipements paysagers.

Autour de la place de la Fabrique, quelques rappels

PRIORITÉ AUX PIÉTONS ET CYCLISTES

Sur toute la partie surélevée de la RD la priorité doit être laissée aux piétons et cyclistes, la vitesse est limitée à 30 km/h.

Toute la place de la Fabrique est "une zone de rencontre", priorité aux cyclistes, piétons et vitesse limitée à 20 km/h

PRIORITÉ À DROITE

Toujours sur la RD, les véhicules venant de Romans doivent laisser la priorité aux véhicules sortant de la place (priorité à droite).

STATIONNEMENT INTERDIT

Sur la place, comme la signalisation l'indique le stationnement est interdit en dehors des places matérialisées



Une cérémonie du 8 Mai illuminée par la flamme du Soldat inconnu

Transportée de Paris jusqu' dans la Drôme par des jeunes du lycée Amblard de Valence, la flamme du Soldat inconnu a été transmise aux élus du département par le préfet de la Drôme Thierry Devimeux.

Geste fortement symbolique que notre maire Gérard Lunel a salué dans son discours, jeudi 8 mai dernier, avant de la déposer devant

le monument aux morts. C'est dans une petite lanterne blanche en verre qu'est abritée la flamme du souvenir.

Une minute de silence chargée en émotion a été observée à la mémoire des victimes de la guerre 1939-1945.



22 juin 2025, journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs

Le 22 juin 2025 marque la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance aux donneurs...

Cette journée est l'occasion de sensibiliser chacun à l'importance de communiquer à ses proches, sa position sur le don d'organes, un geste essentiel pour sauver des vies.

Depuis des dizaines d'années, l'écart entre le nombre de personnes en attente de greffe d'organes et celui des transplantations réalisées en France, ne cesse d'augmenter. **La seule solution pour pallier le manque de donneurs est d'instaurer une culture du don en France** et d'inciter les citoyens à faire connaître leur décisions à leurs proches. Dans cette optique, le collectif Greffes+ a lancé, il y a 2 ans, une action nationale : créer un réseau d'ambassadeurs du don d'organes.

En 2024, la France a franchi une étape significative en **dépassant la barre des 6 000 greffes** en réalisant exactement 6 034 greffes d'organes, soit 401 greffes de plus et donc une augmentation de 7,1 % par rapport à 2023.



**Entre proches
ON SE LE DIT !**

dondorganes.fr

Cependant, le taux d'opposition au prélèvement reste préoccupant, atteignant 36,4 % en 2024, un chiffre stable par rapport à l'année précédente. En effet, d'après différentes enquêtes, **le taux de refus exprimé par les français est de 20%**. Bien que la loi indique que l'on est tous donneurs d'organes sauf si on s'y est opposé, ce sont les proches qui sont interrogés sur l'éventuelle opposition du défunt. Dans 1/3 des cas, les proches n'ayant pas abordé le sujet, préfèrent, dans le doute, apporter une opposition...

Lancée en janvier 2023, l'action des Villes Ambassadrices du Don d'Organes s'est intensifiée : Saint-Paul étant une des premières communes en Drôme. Mais cet élan va bien au-delà des municipalités. De ce réseau territorial a émergé une véritable chaîne d'ambassadeurs locaux, réunissant des pharmacies, des entreprises, des facultés de médecine, et même des ARS ou des clubs de sports. Ensemble, ils relaient le message essentiel : parler du don d'organes avec ses proches peut sauver des vies.

La Broche d'Edgar, nouveau restaurant place de la Fabrique

Depuis avril 2025, La Broche d'Edgar a ouvert ses portes sur la place de la Fabrique.

Originaire d'Arménie, épaulé par sa famille, Edgar s'est lancé dans ce rêve : avoir son propre restaurant. Avec beaucoup de passion et de volonté, Edgar est passé du Bâtiment et des travaux publics à la restauration. Comme il le dit lui-même : "Quand on veut, on peut".

Chaque matin, il se lève tôt pour tout préparer : salle propre, produits frais, installation vérifiée et pain du jour récupéré.

À la carte : Des kebabs généreux, des tacos à composer, des spécialités arméniennes, et bientôt quelques surprises supplémentaires. Le tout à des prix très abordables.

L'accueil est à l'image de son propriétaire : chaleureux et sympathique. Edgar et sa famille sont ravis de s'installer dans un village convivial et impatients de faire connaissance avec les habitants.



Infos pratiques :

3120 RD La Dauphinoise, Saint-Paul

06 23 33 05 26

Instagram : @labroche_edgar

Morgane Barbier (Stagiaire)

L'aromathérapie, bien conseillé, c'est mieux !

**Douleurs, stress, troubles du sommeil...
L'aromathérapie peut être une alternative.**

Installée à Saint-Paul depuis plus de deux ans, Isabelle Fayemendy, passionnée d'aromathérapie accompagne les particuliers mais aussi les professionnels vers plus de bien-être grâce aux huiles essentielles.

Ancienne responsable événementiel et communication dans le sport, elle a troqué les bureaux pour les flacons avec un objectif : transmettre l'aroma de manière simple, sérieuse et accessible.

Aujourd'hui, elle propose des bilans personnalisés et des ateliers collectifs, pour aider chacun à soulager ses maux du quotidien, du petit bobo au grand trop-plein émotionnel.

L'aromathérapie c'est quoi ? Des extraits de plantes ultra concentrés qui peuvent soutenir le corps et l'esprit... à condition de bien les utiliser. Isabelle travaille exclusivement avec la marque DoTerra, pour la qualité irréprochable de ses huiles et ses engagements environnementaux et sociétaux. Elle insiste sur l'importance d'un usage éclairé : les huiles essentielles sont puissantes et nécessitent conseils et précautions.

Elle souhaite démocratiser l'aromathérapie en la rendant accessible à tous, enfants comme adultes, pour soulager douleurs physiques ou émotions.



Son huile favorite ? Le citron, "qui apporte du soleil dans le cœur".

Alors que vous soyez en quête de solutions naturelles pour soulager vos maux ou juste curieux, Isabelle souhaite aider chacun à s'épanouir naturellement dans son parcours de vie.

Morgane Barbier (Stagiaire)

Infos pratiques :
isabelle@rockandoils.fr
06 86 33 03 63

Instagram : @isabellefayemendy

Scannez le QR code,
remplissez votre bilan en
2 minutes et parlez en
avec Isabelle



Le marché de Saint-Paul, un rendez-vous gourmand le samedi matin

C'était un souhait des habitants, pouvoir acheter des produits sur un marché. La Municipalité a mis en place ce service en 2014, d'abord sous la halle puis sur le parking du Pressoir le samedi matin.

Dire que cette mise en place est un succès serait exagéré, même si pendant la crise Covid, la file interminable de Saint-Paulois venant faire leurs courses aurait pu laisser penser que le marché aurait un bel avenir. Cependant, même si les stands ont évolué régulièrement, nous devons souligner la fidélité des commerçants qui restent présents depuis le début de l'aventure. Éric Malin, maraîcher, proposant toujours des produits de qualité et n'hésitant pas à nous conseiller sur les meilleures recettes. La famille Bardin, agriculteurs et producteurs de volailles à Saint-Paul : Loïc à l'exploitation, Rémy au marché, roi de la

rôtisserie, et leur maman proposant les volailles entières ou en cuisses, ailes ou filets. Ce stand propose également des produits d'autres producteurs locaux comme des fromages, du miel ou des confitures.

Nous pouvons les remercier d'être présents tous les samedis, mais nous pouvons aussi faire nos courses sur le marché... Alors samedi, une bonne salade, un poulet rôti avec ses pommes de terre et quelques fromages de chèvres accompagné d'un peu de miel. Tout ça avec un petit rouge choisi au Pressoir. Vous pouvez même prendre un café en terrasse chez Fabienne et Steeve et attendant la cuisson du poulet...

C'est ça le bonheur du samedi !

.....
Pascal Bos
.....



Christine Bardin, les fromages, le miel, les confitures et les volailles découpées. Vous pouvez commander d'une semaine sur l'autre.



Rémy fait rôti les volailles produites par son frère Loïc.



Éric Malin, les produits maraîchers de saison et locaux.

Une Notaire à Saint-Paul

Maître Élisabeth Crémillieux a choisi Saint-Paul pour créer son Étude Notariale. Un plus pour notre village et un retour aux sources pour cette Notaire originaire de la Drôme.

S'il n'est pas facile d'être Notaire, il est tout aussi compliqué de créer son Étude où on le souhaite. Pour pouvoir devenir Notaire à Saint-Paul, Élisabeth a d'abord réussi une Licence de Droit à Valence, puis une Maîtrise et un Master à Lyon et enfin un Diplôme Supérieur de Notariat à Grenoble.

Il lui aura fallu exercer 7 ans dans une Étude



réputée à Fontaine (38) pour se décider à prendre son indépendance et créer sa propre Étude. C'est naturellement dans le bassin romain qu'Élisabeth postule auprès de l'Autorité de la Concurrence de la Chancellerie. Ceci étant une première étape puisque c'est par tirage au sort parmi tous les postulants (40) que le Ministère de la Justice lui a donné la possibilité d'exercer sur la zone de Romans.

Depuis début Mai, c'est à Saint-Paul, place de la Tuilerie, qu'elle a aménagé avec goût son Étude qui est prête pour recevoir ses premiers clients. Maître Crémillieux reçoit sur rendez-vous pour tous les actes de la vie courante, achat, vente, successions, etc. Elle peut aussi vous conseiller sur bien d'autres sujets : Les problèmes de servitudes, les contrats de mariage, les PACS, les donations, les testaments, mais aussi les constitutions de sociétés, le droit public, les transmissions d'exploitations agricoles, le droit associatif, la fiscalité...

Ces problématiques de la vie privée ou des relations entre personnes demandent des



conseils sérieux et professionnels Maître Crémillieux peut gratuitement vous donner les premières informations sur un sujet précis, ne pas hésiter à prendre rendez-vous.

C'est un service qui manquait à notre village, nous sommes donc ravis de vous accueillir Maître Crémillieux.

Infos pratiques :

Élisabeth Crémillieux Notaire
85, place de la Tuilerie
04 82 32 91 79

elisa.cremillieux@notaires.fr
www.cremillieux.notaires.fr

Cuisine Design, vos aménagements sur mesure

Depuis octobre 2024, Romain Lefevre a créé son show-room Place de la Tuilerie, dans des locaux réaménagés et qui mettent en valeur ses créations.

Diplôme de Menuiserie Agencement en poche, Romain a travaillé quelques années dans un grand magasin de meubles avant de se décider à exercer à son compte et suivant ses propres exigences.



Perfectionniste et méticuleux, il propose de vous accompagner tout au long de votre projet de création d'aménagements intérieurs. Que vous ayez envie de revoir ou créer complètement votre cuisine,

un dressing, des meubles de salon ou de salle de bains, vous serez guidés de la conception 3D à la pose.

Sur place vous découvrirez des réalisations types et un choix de matériaux impressionnants. Romain fait fabriquer ses cuisines en Allemagne, gage de qualité et les autres meubles en local à Saint-Rambert-d'Albon.

Toutes ces réalisations sont posées par le même artisan avec qui il travaille depuis longtemps.

Les dernières tendances sont le style industriel, les choix qui agrandissent l'espace et les meubles offrant plus de rangement. Les couleurs vintage sont toujours en vogue, mais le sobre, blanc et bois fait un grand retour.

On peut voir ses réalisations sur place, mais Romain peut aussi se déplacer pour voir avec vous quel aménagement est le plus judicieux. Il sera présent à la Foire de Dauphiné cet automne.

.....
Pascal Bos
.....



Infos pratiques :

Cuisine Design, 35, place de la Tuilerie
06 02 42 94 22

contact@cuisinedesign.fr
www.cuisinedesign.fr

FINANCES, UN BILAN DE MANDAT AVEC FÉLICITATIONS

Le document de valorisation financière et fiscale, émis par le Conseiller aux Décideurs Locaux des Finances Publiques s'établit en ces termes :

"Entre 2020 et 2024, la situation financière de la commune de Saint-Paul-lès-Romans s'est améliorée de façon régulière et significative avec en particulier :

- Une progression des recettes de fonctionnement, plus rapide que celle des dépenses de fonctionnement qui a permis une augmentation de la capacité d'autofinancement brut.

La CAF brute a progressé de 387,5 k€ en s'établissant à 517 k€ en 2024.

- Une baisse de l'encours de dette de 410 k€. (-20 %)

La capacité de désendettement est désormais de 3,16 années en 2024, contre 5,8 années en 2021.

- Le maintien d'un niveau de fond de roulement en nombre de jours de charges réelles, très proche de la moyenne de strate nationale, avec 210 jours en 2024."



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Augmentation moyenne/an sur le mandat

Charges générales
Achats, énergie, fournitures, alimentation, scolaire, services extérieurs, maintenance, annonces, frais de missions...

+6,8%

Charges de personnel

personnel titulaire
personnel extérieur
personnel non titulaire
Cotisations sociales

+2,8%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Augmentation moyenne/an sur le mandat

Impôts et taxes

Taxes foncières, Dotation de solidarité
Taxe sur la publicité extérieures

+6,6%

Vente diverses et services

services périscolaires, locations, redevances diverses

+7,2%

Dotations diverses

Dotation forfaitaire, dotation rurale, Rbt TVA, autres dotations...

+8,8%

Autres produits

Revenus immobiliers, redevance énergie...

+15,7%

INDICATEURS RATIOS FINANCIERS

La Direction Départementale des Finances Publiques émet des seuils d'alertes pour les finances des communes.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	seuil d'alerte
TAUX D'EPARGNE BRUTE	12,1%	8,8%	19,9%	15,5%	25,8%	25,4%	<10%
TAUX D'ENDETTEMENT	165%	147%	113%	99,7%	88,5%	88,5%	>100%
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT	13,6 ans	16,6 ans	5,7 ans	6,4 ans	3,4 ans	3,4 ans	>12 ans
PART PERSONNEL	58,2%	56,3%	59,4%	55,6%	53,8%	56,4%	>60%
TRÉSORERIE	316 j	225 j	282 j	240 j	190 j	82 j	<30 jours

Vert en dessous du seuil, jaune proche du seuil, rouge au delà du seuil

BUDGET 2025

env. 2 millions au service des Saint-Paulois

Répartition des dépenses du budget 2025 (1.930.000€)

CHARGES DE PERSONNEL

48%

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

27%

EMPRUNTS + Intérêts

8%

ADMINISTRATIF

personnel 24%
gestion 8%

répartition en % des coûts du personnel
et des frais de gestion en % sur budget de fonctionnement du service

TRAVAUX

personnel 5%
fonctionnement 11%

répartition en % des coûts du personnel
et du fonctionnement du service

CCAS

dotation 0,56%

ESPACES VERTS SERVICES TECHNIQUES

personnel 15%
gestion* 10%

répartition en % des coûts du personnel
et des frais de gestion en % sur budget
de fonctionnement du service

SUBV. ASSOCIATIONS

1,30%

ÉNERGIES

6,21% prévus en 2024

SCOLAIRE PÉRISCOLAIRE

personnel 42%
gestion* 15%

répartition en % des coûts du personnel
et des frais de gestion en % sur budget de fonctionnement du service

Budget

LES DÉPENSES 2025

charges générales	526.900€
charges de personnel	929.700€
amortissements	110.700€
gestion courantes	135.100€
charges financières	36.000€
vers section inves	167.000€
charges exc.	25.000€

TOTAL..... 1.930.400€

LES RECETTES 2025

rbt sécu.....	9.500€
produits des services.....	157.900€
fiscalité locale	1.422.800€
compensation.....	160.100€
loyers et redevances	100.000€
produits exc.....	5.900€
TLPE ⁽¹⁾	75.000€

TOTAL..... 1.930.400€

La note détaillée du budget est consultable sur la borne interactive en Mairie

(1) TLPE : Taxe locale sur la publicité extérieure, mise en place en 2021

73€

fiscalité locale

taxe foncière,
compensation
taxe habitation...

POUR 100€ DE RECETTE

8€

dotations diverses
agglomération, dotation rurale...

8€

Pour les investissements
futurs

8€

produits des services,
localités, salles, logements,
concessions...

3,9€

TLPE



commission rationalisation

Cette commission créée en 2023 a proposé au Conseil Municipal de prendre des dispositions permettant de réduire les coûts de fonctionnement. Ces ajustements ont permis une hausse contenue du coût des énergies notamment



charge de personnel **+12%**

essentiellement liés à l'évolution des
coûts du personnel décidée
par l'Etat.



Service incendie

La contribution au budget
des services liés à la lutte
contre les incendies s'élevait
à 51.000€ en 2024, elle est désormais
prise en charge par l'Agglomération.
L'indemnité de compensation
que nous verse l'Agglomération
est réduite d'autant.



Dotation Globale de l'Etat

0€

en 2024

Cette dotation est passée
de 140.000€ en 2014
à 0€ en 2024



investissements

114.000€

consacrés aux études
(aménagement RD, cantine/ALSH,
InterG, révision du PLU...)

379.000€

consacrés aux travaux
(aménagement RD, Démolition,
télésurveillance...)

685.000€

Consacrés aux investissements courants : voirie, espaces verts, bâtiments communaux, informatique...

Fonds propres

56%

des investissements proviennent
des fonds propres
(autres financements :
subventions, taxes...)



endettement

3 années

le seuil d'alerte
pour une commune
comparable à la notre
est de 10 ans

dépenses d'énergie

+20.000€

en 2025, il est prévu une
augmentation de + de 20.000€ pour
les dépenses énergétiques
Par rapport à 2024
A comparer au +60% entre 2023
et 2024



encore quelques chiffres



Saint-Paul
par habitant

Commune
Comparable
par habitant

Dépenses Fonctionnement

775€

887€

Montant de la dette

889€

664€

Dépenses d'investissement

690€

379€

Frais de personnel

437€

438€



**Coût réel de fonctionnement
au service du tissu associatif**

**SUBV. ASSOCIATIONS
16.000€**

Energie chauffage et électricité des bâtiments utilisés : 41.300€

Charges diverses entretien, travaux, communication : 80.000€

Personnel gestion des planning, comptabilité,
personnel technique : 13.770€

**Coût réel de fonctionnement
Des groupes scolaires**

**COÛT TOTAL
81.000€**

Energie chauffage et électricité des bâtiments utilisés : 17.800€

Charges diverses entretien, travaux, communication : 15.680€

Maintenance copieur + papier : 28.000€

Fournitures scolaires : 9.000€ - **Crédits culturels** : 6.600€

Personnel périscolaire, gestion des planning, comptabilité,
personnel technique : 410.000€



Taxe Foncière



Fiscalité locale en 2025

Malgré contexte inflationniste, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter la fiscalité locale. Cependant, l'État a augmenté les bases fiscales d'en moyenne 3,9%, ce qui induit mécaniquement une hausse de nos taxes foncières.

La mise en sécurité des piétons sur le chemin des écoliers

Il est important de créer des aménagements pour garantir la sécurité des piétons et plus particulièrement des enfants se rendant à l'école.

Les quilles blanches installées depuis quelques années chemin du Stade et chemin de la Joyeuse ont démontré qu'un équipement physique est un rempart indispensable pour que les piétons et cyclistes puissent se déplacer.

Ces équipements provisoires deviennent pérennes avec l'installation de barrières aux couleurs du village. L'équipement du chemin du Stade est en cours, viendra ensuite le chemin de la Joyeuse et les marquages au sol pour bien délimiter la partie voiture et la partie piéton/cycliste.

Bien sûr, lorsque la vitesse de 30 km/h est respectée chacun est vraiment en sécurité.

Le projet est de pouvoir relier aux écoles toutes les zones urbanisées via **"un chemin des écoliers"** en site propre.

Entre les Petits Mas et les écoles, les sentiers traversant le futur quartier InterG rendrons ce trajet sécurisé. Un tracé est à l'étude entre le cimetière (donc le Manicéy) et le chemin du Stade via une passerelle sur la Joyeuse.

Il restera encore quelques aménagements, notamment chemin de la Forge pour pouvoir assurer des trajets sécurisés à destinations des équipements scolaires.



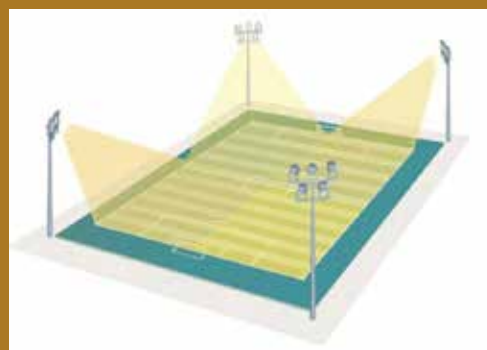
Rénovation de l'éclairage du stade de foot

Cet été, durant la trêve, les projecteurs du stade de foot vont être changés.

Ils seront plus puissants et moins gourmands en énergie.

Ce sont des projecteurs LED de 450W qui vont être installés.

Le coût pour la commune sera de 18500€, mais les économies en terme d'énergie atténueront cet investissement.



D'importants travaux de voirie dès ce printemps

CH. DE LA PETITE SUISSE

Réfection de cette impasse en très mauvais état

RUE DES BUISSIÈRES

Après la construction des lotissements et l'enfouissement des lignes électriques il était urgent de refaire le revêtement

RUE DU PARC

Une rue de liaison, derrière le parc Saint-Paul qui est très dégradée

RUE DES TAILLIS

Une des dernières voies communales qui n'est pas encore goudronnée



Subvention majeure de l'État pour le projet Re-Sources



Plantation du premier arbre par les enfants des écoles. Photo J. Faure

Le projet "Re-Sources" porté par la commune et ses partenaires vient d'être largement subventionné par l'état dans le cadre du programme "Démonstrateur de la Ville Durable".

C'est le 20 mars dernier que la commune a signé la convention de partenariat avec la banque des territoires qui co-finance le projet à hauteur de 3,8 millions d'euros. Une subvention obtenue au terme

d'une audition devant les ministères de la transition écologique, du logement et du secrétariat à l'investissement rattaché au premier ministre. Elle récompense l'énorme travail de conception et d'ingénierie conduite par l'équipe projet sous la houlette de Peggy Marrens cheffe de projet.

La journée fut l'occasion de rassembler les Saint-Paulois, d'abord autour des enfants des



Discours de B. Rollet pour remercier les partenaires. Photo P. Marrens

écoles qui plantèrent le premier arbre du futur parc paysager qui entourera les constructions. Puis se fût le temps des discours des partenaires institutionnels dont le préfet, le sénateur et la conseillère départementale ainsi que les représentants de la banque des territoires et de l'Agglo.

Et enfin la signature elle-même entre la commune, Valence Romans Agglo et le représentant de

la Banque des Territoires.

Une journée conviviale autant que protocolaire qui marque le lancement de notre projet "Re-Sources" et place Saint-Paul parmi les "Démonstrateurs de la Ville Durable" au niveau national. Un projet qui a vocation à être répliqué ailleurs.

.....
Brigitte Rollet
.....

Le projet Re-Sources lauréat du programme "France 2030"

Le 4 Juin, Bruno Bonell, secrétaire général à l'investissement recevait à la préfecture les lauréats du programme Démonstrateurs de la Ville Durable labellisé "France 2030". Un programme qui "ambitionne de soutenir des projets de transformation du territoire dans le cadre d'opérations d'aménagement à l'échelle d'un quartier ou d'un îlot" et dont le projet Re-Sources fait partie.

Selon la ministre du logement il s'agit de "créer une ville résiliente, capable de faire face aux aléas climatiques en protégeant

ses sols et ses ressources... instaurer un cadre de vie équilibré, qui encourage à la fois la mixité sociale, territoriale et la diversité d'usages...

L'innovation s'y déploie dans toutes ses facettes, en matière de renaturation, d'usage de l'énergie, de participation des citoyens aux projets d'habitat partagé, d'outils numériques ou encore de résilience des aménagements urbains".

.....
Brigitte Rollet
.....



Les lauréats de France 2030 dans la Drôme. Photo L'Écho de la Drôme

PEGGY MARRENS Cheffe de projet urbanisme

Depuis 2019, Peggy Marrens oeuvre au service urbanisme de la commune sur les projets structurants qui sont mis en oeuvre progressivement. Penser l'urbanisme d'une commune c'est réfléchir à la fois au long terme et à la manière dont la ville va progressivement se transformer avec l'arrivée de nouveaux habitants et de nouvelles activités, c'est penser à son lien avec son environnement naturel et territorial, c'est aussi répondre aux questions des habitants sur leurs propres projets et préoccupations. Un domaine sensible qui nécessite à la fois une vision d'avenir et un souci du quotidien.

C'est en 2021 lors du lancement du programme Démonstrateur de la Ville Durable que Peggy a relevé le défi de postuler avec le projet Re-Sources. Une ambition assez démesurée pour une petite commune comme Saint-Paul, mais qui finalement au terme de 4 ans de travail acharné a trouvé sa récompense avec la subvention de 3,8 millions d'euros de la Banque des Territoires.

Certes le plus visible reste à faire ; construire et faire vivre ce projet de quartier d'un genre nouveau qui a vocation à être reproduit dans d'autres communes. Saint-Paul devient grâce à Re-Sources une vitrine en matière d'urbanisme à l'échelle de l'Agglo, et c'est aussi grâce à Peggy.



photo J. Faure

Opération “nettoyons la nature”



Plusieurs fois par an, des opérations citoyennes sont mises en place pour sensibiliser à la nécessité de préserver la nature.

Ce printemps, la Commune en collaboration avec l'APE (Association des Parents d'Élèves) a organisé une journée "Nettoyons la Nature". Rendez-vous était pris sous la halle pour offrir un village tout propre aux papas pour leur fête. Équipements fournis et apéritif offert.

.....
Béatrice Rivoire
.....

Ici on trie et on compost !

À la maison comme au jardin, nous produisons des déchets organiques (marc de café, épluchures de légumes, tontes de gazon...). Le compostage permet de les transformer en fertilisant pour les plantes et de réduire le volume de nos poubelles d'ordures ménagères.

La Mairie de Saint-Paul et Valence Romans Agglo ont installé un site de compostage partagé près du gymnase. Actuellement utilisé par la cantine scolaire, ce site va prochainement être ouvert aux habitants de la commune.



Comment participer au site de compostage partagé

En déposant vos déchets organiques.

Pour cela, vous devez vous inscrire afin que la gestion du site soit adaptée au nombre d'utilisateurs. Vous êtes ensuite invité à la récupération du compost mûr.

Ce sont les agents de la commune qui assureront la gestion du site (aération et brassage du compost, transferts des bacs...).

Vous êtes intéressé ?

Transmettez vos coordonnées
à la Mairie de Saint-Paul - 04 75 45 30 98
accueil@saint-paul-les-romans.fr



Tous mobilisés pour lutter contre l'ambrosie !

Pour interrompre le cycle de reproduction de la plante et éviter la dispersion des graines (début août dans la Drôme), il est possible d'agir en deux temps.

Action préventive au printemps en prévenant la pousse des plants.

L'ambrosie craignant la concurrence des autres végétaux, le plus efficace est de végétaliser les zones de terre récemment remuées.

taliser les zones de terre récemment remuées.

Action curative en été en détruisant les plants déjà développés.

L'ambrosie peut être fauchée fin juillet – début août juste avant la floraison ou arrachée si elle est déjà fleurie. Arrachage, fauchage, broyage, tonte ou désherbage thermique permettent d'éliminer les plants sans utiliser de pesticide.

Rappelons que la destruction de l'ambrosie est à la charge des propriétaires comme le prévoit la réglementation.

Nous avons un référent Ambrosie sur la commune, vous pouvez donc signaler les zones infestées ainsi nous pourrions coordonner les actions pour lutter contre le développement de la plante.

Plan de lutte contre le frelon asiatique

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

- **Dominante noire**, avec une large bande orangée sur l'arrière de l'abdomen
- **Thorax entièrement noir**, ailes foncées
- Extrémité des **pattes jaune**
- **Tête vue de face orange**, noire sur le dessus.

Les nids

Au printemps, une femelle construit un nid primaire de petite taille, situé souvent à faible hauteur. Puis, la colonie déménage par manque de place et s'installe dans un nid situé généralement en haut d'un grand arbre (15 à 25 m et plus). Ce nid secondaire peut



atteindre 80 cm de diamètre son ouverture est située sur le côté.

La destruction des nids se poursuit tant que des insectes sont présents c'est-à-dire, jusqu'aux premières gelées (fin novembre).

Où signaler les nids ?

Sur la plateforme
www.frelonsasiatiques.fr

Votre interlocuteur déclenchera, si nécessaire, la procédure de vérification et d'identification du nid.

En cas de difficulté, contactez le GDS26.

Qui organise la destruction des nids ?

Sur les territoires où les communautés de communes (Agglo) participent financièrement à la destruction, la Section Apicole du GDS26 contacte les entreprises pour détruire les nids.

Qui prends en charge les frais des destructions en 2025 ?

Pour les propriétaires (privés) dont les collectivités ont accepté de financer en partie les destructions, une aide complémentaire du département est mobilisable. Une participa-



tion forfaitaire de 75 €* leur est demandée (à régler le jour de la destruction).

En dehors de ces territoires, il n'y a pas d'aide pour les destructions. Les propriétaires peuvent obtenir la liste des entreprises de destruction qui ont conventionné avec la section apicole du GDS26 et peuvent se rapprocher de leur mairie pour une prise en charge éventuelle.

Dans tous les cas, il n'y a pas de financement pour les destructions qui se situent sur un terrain appartenant à des sociétés.

*Exception pour certaines agglomérations conventionnées.

Une "Chouette" initiative de la LPO

L'Effraie des clochers est une magnifique chouette au masque facial blanc et aux yeux noirs. Elle se nourrit à 95% de campagnols et de musaraignes et est un auxiliaire des cultures d'une grande importance. Elle nidifie dans les granges et les clochers d'églises où les accès sont de plus en plus bouchés (grillage).

la LPO a mis en place des programmes de conservation de l'Effraie des clochers, notamment en installant des nichoirs pour aider à augmenter les populations de ces oiseaux dans les zones rurales et urbaines.

La LPO sensibilise également le grand public à l'importance de protéger les habitats de l'Effraie des clochers, tels que les vieux bâtiments, les granges et les Églises.

La commune de Saint-Paul a été une des premières communes de la Drôme des Collines à installer dans le clocher de l'Église un nichoir à chouette (visible sur la photo).

Aujourd'hui, nous ne savons pas si il est occupé, mais nous restons discret et donc nous ne nous approchons pas.



CHECK LIST DES BONS GESTES



Le moustique tigre qui vous agace est né chez vous ou pas loin ; il se déplace peu, dans un rayon de 150 m !
La solution : supprimer ses lieux de ponte

Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



JE VIDE

1 FOIS PAR SEMAINE TOUS LES RÉCEPTACLES POUR ÉVITER LES EAUX ACCUMULÉES

- Coupelles, cache-pots
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols et décorations de jardin
- Bâches de mobiliers de jardin, de piscines
- Seaux, arrosoirs et bidons divers
- Jouets, pluviomètres



JE COUVRE

DE FAÇON HERMÉTIQUE OU À L'AIDE D'UN VOILE ANTI-INSECTES À MAILLES FINES

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers



JE RANGE

À L'ABRI DE LA PLUIE ET/OU DES ARROSAGES

- Outils de jardinage, brouettes
- Seaux et arrosoirs, poubelles
- Cendriers



J'AMÉNAGE

POUR ÉVITER LA STAGNATION D'EAU

- Regards à l'aplomb des descentes de cheneaux



JE CURE

RÉGULIÈREMENT POUR FACILITER LE BON ÉCOULEMENT DES EAUX

- Rigoles couvertes avec grille
- Gouttières, cheneaux...



J'ENTRETIENS RÉGULIÈREMENT

- Bassins d'agrément
- Pompes de relevages, regards et bornes d'arrosage
- Piscines (dosage du chlore et bon fonctionnement du système de filtration)
- Siphons d'éviers extérieurs et de fontaines
- Bondes d'évacuation extérieures



JE JETTE

TOUS LES OBJETS ABANDONNÉS DANS MES EXTÉRIEURS

- Récipients inutilisés
- Encombrants
- Déchets de chantier
- Pneumatiques usagés

PARLEZ-EN AVEC VOS VOISINS

- Remplissez vos coupelles avec du sable ou des billes d'argile.
- Mettez des poissons dans vos bassins d'agrément, qui consommeront les larves de moustiques tigres.
- Utilisez un ventilateur pour créer un flux d'air qui éloignera les moustiques tigres.
- Dès qu'il pleut, pensez à passer en revue cette check list.



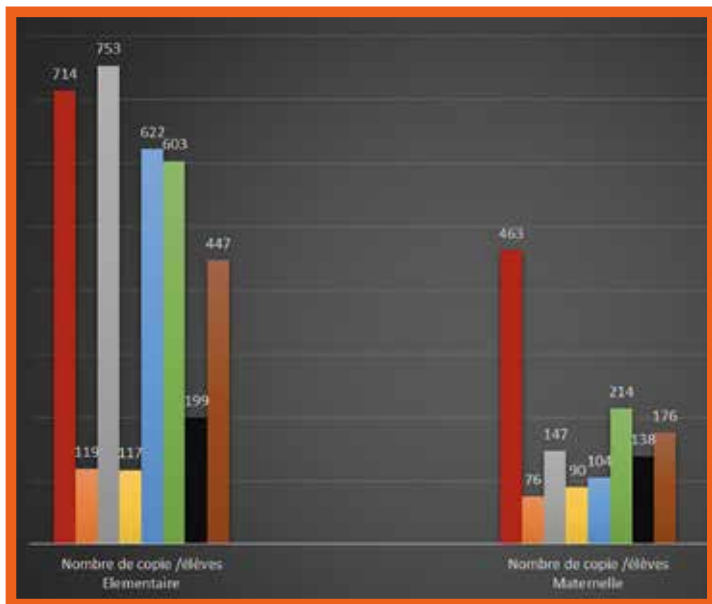
SE PROTÉGER
DU MOUSTIQUE TIGRE,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS
ET DE CHACUN

www.agirmoustique.fr

Photocopier autrement : vers une transition écologique dans les écoles

Face à l'urgence environnementale et à la nécessité de mieux maîtriser les dépenses publiques, notre commune a décidé de réduire progressivement le nombre de copies papier mises à disposition dans les écoles

Cette décision suscite des interrogations légitimes mais n'a pas pour but de freiner le travail pédagogique, seulement d'accompagner une évolution vers des pratiques plus durables, comme le font déjà de nombreuses autres collectivités.



Graphique comparatif entre communes voisines du nombre de copies par enfants. Saint-Paul étant le graphique rouge.

Pourquoi ce choix ?

La production de papier consomme des ressources précieuses : bois, eau, énergie....

Par exemple, 100.000 copies papier en un an représente la consommation d'environ 10 arbres, de plus d'un million de litres d'eau, de près de 3000 kWh d'énergie, et près d'une tonne de CO² émise.



Réduire les volumes, même modestement, a un impact réel.

Quelles alternatives ?

Nous savons que cette décision peut représenter une contrainte supplémentaire pour les enseignantes, déjà très engagées au quotidien. C'est pourquoi nous cherchons ensemble des alternatives, et les moyens de réduire le nombre de copies tout en gardant un bon niveau de service scolaire.

Nous cherchons tout d'abord à quantifier exactement les besoins, puis à dispatcher méticuleusement les quotas et enfin à les sécuriser grâce à des codes individuels.

Nous sommes à l'écoute de solutions, tout en étant attentifs aux choix des méthodes d'enseignement et des outils de communication avec les familles.

Ensemble, nous pouvons accompagner les enfants vers une école plus durable.

Vers un groupe scolaire rénové

Le projet avait déjà été évoqué dans un précédent bulletin, la réunion publique du 3 avril a donné le coup d'envoi du projet de réhabilitation du groupe scolaire et de la cantine.

Ce projet répond à trois enjeux :

La rénovation énergétique des bâtiments. En effet le "décret rénovation tertiaire" est entré en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2019. Il précise les nouvelles obligations qui sont faites aux bâtiments tertiaires en matière de réduction des consommations énergétiques. L'objectif de ce décret est d'encadrer les réductions des consommations de manière à atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050.

La mutualisation des espaces ALSH par le regroupement des lieux du périscolaires afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants.

L'amélioration fonctionnelle et ergonomique des bâtiments pour un meilleur

confort d'utilisation des enfants et enseignants. Agrandissement de la salle de sieste, création d'une salle des enseignants pour l'école maternelle, réaménagement des locaux etc...

Au cours de cette réunion, les parents présents ont souhaité que le projet démarre le plus tôt possible. Cependant, la complexité du projet nécessite de ne pas réduire le temps d'étude. Ainsi, pour gagner du temps sur le démarrage des travaux, la municipalité va lancer la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre dès le mois de mai 2025.

Les enseignants et les usagers seront associés dans cette procédure pour désigner un architecte et dans le choix des aménagements.

Le coût de ce projet est évalué à plus de 2 millions d'€, financé par les fonds propres de la communes et diverses subventions.

Calendrier prévisionnel de l'opération

Sept. 2022 : Lancement des études de programmation

Oct. 2022 : Concertation avec les équipes : périscolaire, cantine, école, bib

Nov 2022 : Validation de besoins par les élus

Mars 2023 : Choix d'un scénario de faisabilité

Sept. 2023 : Mise au point du programme détaillé & audit énergétique

Mai 2024 Validation du programme

Juin 2024 : restitution aux équipes du groupe scolaire

Avril 2025 : Réunion publique

2025-2026 : Consultation pour recruter une équipe de maîtrise d'œuvre

2026-2027 : Études architecturales et techniques

2027 - Consultation des entreprises

2027-2029 : Travaux

Portrait, Valérie Lambert entre accueil périscolaire et bibliothèque

Valérie Lambert est une figure bien connue de l'école de Saint-Paul. Engagée depuis 24 ans avec les enfants, elle partage son quotidien entre le temps périscolaire et la bibliothèque.

Le matin et le soir, elle encadre l'accueil périscolaire des enfants de l'élémentaire, et depuis 2019, elle anime également des prêts de livres à la bibliothèque, de la maternelle jusqu'au CM1. Elle a suivi une formation ABC spécialisée pour travailler en bibliothèque. Le mercredi après-midi, c'est en tant que bénévole qu'elle continue à transmettre sa passion pour les livres.

Ce qui lui plaît le plus dans son travail ? *"Le temps passé en bibliothèque"*. Elle apprécie particulièrement la tranquillité des lieux, la relation privilégiée avec les enfants, et les projets qu'elle met en place autour de la lecture. *"C'est un moment calme et reposant, contrairement à l'accueil qui est plus sportif !"*, confie-t-elle avec le sourire. Ce qu'elle aime, c'est initier les enfants à la lecture.

À la bibliothèque, Valérie mène de nombreux projets avec les écoles : une exposition sur les arbres avec les CE1, un projet autour des gourmandises pour les CP ou encore une présentation de livres par les CM1. L'objectif est toujours le même : donner envie de lire.

En accueil périscolaire aussi, la créativité est au rendez-vous. Pour le carnaval, les enfants ont conçu des costumes aux couleurs des drapeaux européens à partir de sacs à pain, et créé une chanson qu'ils présenteront lors de la fête de l'école. Un projet de marionnettes est également en cours, avec des créations en cuillères en bois, qui seront présentées à la fin de l'année.



Valérie Lambert et son univers de livres

Sa mission : que tous les enfants soient en sécurité, et apporter des connaissances par le jeu ou la créativité.

Morgane Barbier, Stagiaire

Gabriel Thévin, le sport et l'éducation

Passionné de sport depuis tout petit, Gabriel Thevin, 20 ans a choisi d'en faire son métier. Il revient avec nous sur son parcours et son choix de devenir éducateur sportif.

Cette passion sportive le porte depuis son plus jeune âge. En effet, avant de passer de l'autre côté du terrain en devenant éducateur sportif, Gabriel était sur le banc en tant qu'élève. Rugbyman et skieur ou snowboarder en hiver, Gabriel vit au rythme des saisons... et des sensations fortes !

C'est au RCRP que Gabriel a commencé à entraîner avant de se former pour devenir éducateur sportif à l'école élémentaire de Saint-Paul. Titulaire d'un BPJEPS APT, il est aujourd'hui apte à former les enfants du CP au CM2.

Les activités qu'il met en place sont ciblées sur une thématique : l'imaginaire. Pour les plus jeunes, l'objectif est qu'ils puissent se projeter dans quelque chose qu'ils connaissent. Pour les plus grands, l'aspect imaginaire est moins développé : après une courte présentation de l'activité, ils sont invités à en découvrir les principales étapes par eux-mêmes.

Le secret pour que cela fonctionne ? *"De la patience, de la pédagogie et... une petite touche d'humour"*.

Les séances sont conçues pour que les élèves découvrent par eux-mêmes les activités, tant sur le plan technique que stratégique, avec l'enseignant en rôle de guide.

L'activité physique apporte de nombreux bénéfices aux enfants : amélioration de la motricité, progression de l'endurance – surtout chez les plus grands – et développement musculaire, particulièrement à travers les sports d'opposition, artistiques et collectifs.



Apprendre et innover, quand le sport sert l'éducation

Pour finir, cette année Gabriel et ses élèves ont pu mettre en place un projet qui est le spectacle d'acroSPORT qu'ils ont pu montrer à l'ensemble de l'école avant les vacances de février.

Morgane Barbier, Stagiaire

Cantine à 1€ : Saint-Paul s'engage pour les familles dès septembre 2025

Le 9 avril 2025, le Conseil Municipal a délibéré en faveur de la cantine à 1€

En détail, c'est quoi La cantine à 1€ ?

C'est un système mis en place par l'Etat dans le cadre du plan pauvreté. Le but est de lutter contre les inégalités sociales en permettant aux familles ayant des revenus faibles de payer 1€ le repas à la cantine.

Cette aide concerne les communes rurales et petites villes de moins de 10 000 habitants et c'est sur la base du volontariat que Saint-Paul a choisi d'accepter cette aide.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier de cette aide l'attestation



de coefficient CAF est demandée lors de l'inscription périscolaire. Le quotient familial doit être inférieur ou égal à 1 000€.

La grille tarifaire incluse dans le règlement périscolaire permettra aux familles de vérifier si elles peuvent en bénéficier.

Quand cela prendra-t-il forme ?

Cette initiative prendra forme à la rentrée scolaire de septembre 2025.

En 2023, plus de 100 000 enfants ont pu bénéficier de cette aide. Cette réussite des politiques de justice sociale constitue un signal fort pour l'avenir de l'action publique, et un véritable élan vers une société plus solidaire.

Saint-Paul rejoint l'entente intercommunale "Chatikids"



Lors du conseil municipal du 18 décembre 2024, la commune de Saint-Paul a voté à l'unanimité l'adhésion à l'entente intercommunale "Chatikids". Cette décision marque une avancée importante pour les familles du village, qui peuvent bénéficier d'un service d'accueil extrascolaire de qualité à un tarif avantageux.

Depuis la rentrée 2023, la commune de Châtillon-Saint-Jean a mis en place un service extrascolaire appelé Chatikids, proposant un accueil pour les enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. Ce service dispose de locaux et de personnel dédié.

Jusqu'à présent, Saint-Paul ne disposait plus de structure pour l'accueil des enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires. En rejoignant l'entente, les enfants de la commune pourront désormais être accueillis dans les locaux de Chatikids à Châtillon-Saint-Jean, dans les mêmes conditions tarifaires que les familles châtillonnaises. Cela garantit un accès équitable et avantageux à ce service.

Les familles bénéficieront également d'une priorité d'inscription pendant les vacances scolaires, au même titre que celles de Châtillon-Saint-Jean.

En échange, la commune de Saint-Paul s'engage à participer financièrement au fonctionnement du service, en prenant en charge la différence entre les frais réels et les tarifs payés par les familles, proportionnellement à l'utilisation du service.

Morgane Barbier, Stagiaire

Pôle mêle du Périscolaire



Confection de bombes à graines par les enfants d'élémentaire sur le temps méridien pour le lancement du projet Ressource. Animation encadrée par Angélique et Aurore



Confection de bombes à graines par les enfants de maternelle sur le temps méridien. Animation menée par Caroline et Alexiane



Confection de décoration pour le repas des aînés par les enfants d'élémentaire sur les temps d'accueils matin et soir. Projet animé par Valérie et Léna



Confection de costumes et chants pour le Carnaval sur le thème de l'Europe par les enfants d'élémentaire sur les temps d'accueils matin et soir. Représentation devant leurs camarades des classes élémentaires. Projet animé par Valérie et Léna



Formation Incendie et débrillateur pour les animateurs du périscolaire Les animateurs se forment sur plusieurs thématiques comme : le harcèlement, le gaspillage alimentaire...

Soirée spéciale Tango



Le vendredi 28 juin à 20h à la salle des Fêtes de Saint-Paul, l'association Drômans Cadences propose, dans le cadre de son festival annuel "Musifolia aux champs" une soirée Spéciale Tango avec le soutien actif de la Commune.

La soirée Milonga se déroule en deux parties : une partie concert avec le "Patricio Bonfiglio Cuarteto" et une autre dansante pour les amateurs de Tango avec la participation de "Corazon de Tango" (association de danse de Romans).

Venez nombreux écouter, danser et vivre un moment festif autour du Tango et de l'Argentine.

Daniel Leroy

Cinéma en Plein-air sur le stade

"UN P'TIT TRUC EN PLUS"

Samedi 19 Juillet à partir de 19h30 (film à 21h30), le CCAS organise une séance de cinéma en plein air. Le film de Artus sera projeté en extérieur dans la soirée mais avant vous pourrez vous restaurer sous la halle où un bar et un point chaud seront installés (hot dog, frites, go-diveaux et pop-corn...) Un jeu gonflable sera prévu pour les enfants.

Le film de Artus "un p'tit truc en plus", tourné en partie dans le Vercors sera projeté. On vous attend nombreux.



L'abus de lecture n'est absolument pas dangereux pour la santé.

LES BREVES DE LA BIB

Dispositif "CET ÉTÉ JE LIS" du Ministère de l'Éducation Nationale : la dernière semaine de juin, les enfants pourront emprunter plusieurs livres pour toute la durée des vacances scolaires, et les rendront en septembre dans le cadre scolaire.

Opération "PREMIÈRES PAGES" lancée par le Département de la Drôme : les courriers pour informer les jeunes parents sont partis. Leurs présentations à la Bibliothèque permettront le retrait du livre offert à leur bébé.

ABONNEMENTS : les lectrices et lecteurs choisiront par un vote à bulletin secret leurs revues mensuelles préférées.



Rencontre avec Mme Romanetti, Directrice des Périodiques mardi 6 mai pour une participation au PEDT (programme sur 3 ans) et pour pouvoir faire des activités conjointes. Par exemple, en hiver, les bibliothécaires pourraient lire pour les enfants à partir de 17h, et d'autres animations à venir.

Rencontre avec Mme Hortan et Mme Gailard, Directrices et les Professeuses des écoles maternelle et élémentaire lundi 26 mai dans

l'école élémentaire afin de voir comment les bénévoles peuvent apporter une aide pour les projets pédagogiques (achats de livres spécifiques, réservations de livres et de malles-outils).

Un Atelier d'écriture ludique sera animé par Nicole Tisseyre et Brigitte Jules à partir du mardi 2 septembre pour 12 participant(e)s qui se retrouveront le 1er mardi de chaque mois. Les inscriptions sont ouvertes.

Pour l'équipe, la présidente Nadine BAEZA

Association lecture et Loisirs
Saint-Pauloise
305, rue du Stade
PERMANENCES

Lundi et mercredi de 15h à 18h -
Samedi de 9h à 11h30

A la découverte du patrimoine de Saint-Paul

A la suite du café patrimoine du 3 février 2024 (cf BM de Juin 2024) une matinée à la découverte du patrimoine Saint-Paulois s'est déroulée le samedi 3 mai ; cette manifestation est organisée par Valence Romans Agglo (Pays d'art et d'Histoire) en partenariat avec la Commune et avec le concours de certains habitants que nous remercions.

Le rendez-vous a été pris à 9h30 avec un guide conférencier qui a retracé l'histoire du village et démarré un tour commenté de l'Eglise ; ce sont plus de 30 participants qui se sont retrouvés pour cette occasion.

Une petite conférence a eu lieu dans l'Eglise pour présenter ce bâtiment emblématique de l'art roman.

La déambulation s'est faite dans le village avec un arrêt devant la Mairie, puis une visite de la Commanderie des chevaliers de l'ordre de Malte (la cour et son escalier rénové) ; une



autre étape devant les petits lavoirs du Bia vers la place de la Pierre.

Le groupe s'est alors rendu au Prieuré Taly par la RD 92.

Sur place une exposition de peinture a permis de découvrir les œuvres des peintres de



la Galerie Claudette Busseuil ainsi que des toiles de l'artiste Michel Cornu (dont une peinture créée pour l'occasion et représentant le prieuré lui-même).

Un jeune espoir du conservatoire de Romans et guitariste de talent Bastien a offert un récital classique à l'assemblée présente (plus de 40 personnes). Cela a permis d'apprécier l'écrin musical que représente le Prieuré et confirmé une des vocations du lieu.

En fin de matinée un pot de l'amitié a été offert sur place par la Mairie au public ce qui a représenté un bien agréable moment de convivialité.

.....
Daniel Leroy
.....

La Fête de la Musique



Pour cette nouvelle édition de la Fête de la Musique à Saint-Paul, la date tombe très bien car correspond à celle fixée annuellement pour cet événement, à savoir le 21 juin 2025, qui est le 1^{er} jour de l'été.

La fête de la Musique a été créée par Jack Lang et Maurice Fleuret en 1982 afin de démocratiser l'accès à la Culture et notamment la musique.

Il s'agit d'une manifestation gratuite.

Grâce au concours de l'association (et aussi formation musicale) "Les Dissipés", ainsi que de la société "On'R Prod", une belle soirée musicale existe depuis



déjà quelques années autour de la halle polyvalente du village.

C'est une programmation variée qui s'offre au public et l'affiche ci-contre permet de découvrir les artistes qui vont se produire. Lors de la soirée une buvette et une restauration rapide sont proposées sur place.

Venez écouter, danser et vous amuser lors de cet événement festif.

.....
Daniel Leroy
.....

SAMEDI 22 JUIN
18h30

REPAS DES AÎNÉS EN IMAGES...



Cette année le repas offert par le CCAS aux Saint-Paulois et Saint-Pauloises âgées de 70 ans et plus a eu lieu le samedi 22 Mars à la Salle des fêtes. Il y avait environ 120 personnes réunies pour cette occasion, le repas a été confectionné par le Traiteur Buisson et l'animation musicale a été assurée par Florence BERT qui a su mettre de l'ambiance, les photos le prouvent.



CORSO

2025 EN IMAGES...

73ème CORSO... Une nouvelle fois une très belle réussite !

La fête a commencé par la cérémonie à l'église avec le portage du triomphe et une aubade donnée par la chorale Eclats d'Voix.

Le défilé nocturne des 24 chars de cette édition s'est alors élancé sur le parcours dans le cœur du village rivalisant chacun de créativité et de décoration sophistiquée... Paillettes, fleurs et confettis à profusion ; la fête foraine bat son plein puis le feu d'artifice embrase le ciel de couleurs éclatantes sous le regard d'un public nombreux et conquis.

Le dimanche après le traditionnel cocktail bugnes-foujou, le défilé a repris à 15h pour laisser place après à un concert ! Bravo à tous les participants et bénévoles !



AGENDA

Vous pouvez retrouver le programme à jour sur le site de la commune www.saint-paul-les-romans.fr, sur les indications du panneau lumineux ou sur l'application "Panneau Pocket".

N'hésitez pas à contacter les responsables des différentes associations.

Samedi 21 Juin Fête de la Musique Sous la Halle	Dimanche 22 Juin Vide grenier rue de la Mairie	Vendredi 27 Juin Fêtes des écoliers Ecoles/APE	Juin 2025 Tournoi de Volley Stade JS Volley	Samedi 5 Juillet Théâtre La Loco Gare	Dimanche 13 Juillet Concert bal Gare
Samedi 19 juillet Cinéma CCAS Stade	Samedi 6 Sept. Forum des Associations CCS	Samedi 6 Sept. Vélosons CCAS Halle	Dimanche 21 Sept. Journée du Patrimoine Gare	Samedi 4 Oct. DICTÉE Bibliothèque	Samedi 11 Dim. 12 Oct. Chemin des Artistes CCS
mi-Octobre Café Partage Bib	Vendredi 31 Oct. halloween Gare	Fin Octobre Théâtre CCAS Salle des Fêtes	Novembre. Soirée pyjama Bibliothèque	5-6 Décembre Téléthon Halle	Dimanche 14 déc. Concert de Noël Chorale Eglise

VÉLOSONS 2025

Le Vélosons aura lieu le samedi 6 Septembre, en même temps que le Forum des associations.

DICTÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Samedi 4 octobre : DICTÉE intergénérationnelle dans le cadre de BIBLISENFOLIE du Ministère de la Culture

30 ANS DE LA BIB

Samedi 6 juin 2026 : anniversaire des 30 ans de la Bibliothèque. Des auteurs de livres pour enfants et adultes seront présents dans la Salle des Fêtes, et kermesse à l'extérieur. Deux journées portes ouvertes les mercredi 27 et samedi 30 mai 2026.

VIDE GRENIER

Organisé par Saint-Paul-Activités le Vide Grenier annuel aura lieu le dimanche 22 juin toute la journée dans les rues du village. Petite restauration et buvette sur place

PROGRAMME À LA PETITE GARE

SAMEDI 5 JUILLET 20h
La compagnie de théâtre "tout un roman(s)" présente «Steaks de Bisons» pièce originale de Jean-Claude Danaud.

DIMANCHE 13 JUILLET 19h30
Concert et bal gratuits
"Soleil sur la peau". 4 artistes, buvette et restauration

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE
Les journées du Patrimoine.
Concerts gratuits

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 OCTOBRE
Participation au Chemin des Artistes.

VENDREDI 31 OCTOBRE 18h30
Halloween Party. Le bal des Vampires.
concours de citrouille, panier garni à gagner
boissons et restauration

infos pratiques :

Taxi Alpha Service
& Ambulances des Collines :
06 60 30 61 26

Gendarmerie
de St-Donat-sur-l'Herbasse :
du lundi au samedi
de 8h à 12 et de 14h à 18h
Dimanche de 9h à 12 et de 15h à 18h

RECENSEMENT

Le recensement est obligatoire
dans l'année de vos 16 ans.
Se renseigner en Mairie

GARDONS LE CONTACT...

Ma commune dans ma poche.

Pour que vous ayez toujours les dernières actualités avec vous, la mairie vous propose l'appli "Panneau Pocket" que vous pouvez télécharger sur Google play ou App Store ou en flachant le QR code ci-dessus.



PRATIQUE TARIF DE LOCATION MATÉRIEL

Il est proposé à la location (particulier ou association)

Verres (25cl et 10 cl) : 1€ les 10 verres

Pichets : 1€ les 5

Tables et bancs : 1 à 4 = 15€ / 5 à 8 = 30€
/ 9 à 12 = 45€

Tables plastiques : 1 à 5 = 15€ / 6 à 10 = 30€



ont participé à ce numéro :

- P. Bos, N. Baëza, M. Barbier, D. Leroy, G. Lunel, E. Martinez, P. Mathieu, C. Montélimard, B. Rivoire, B. Rollet.
- Photos : P. Bos, D. Leroy, G. Lunel, Mairie de Saint-Paul-lès-Romans
- Maquette, réalisation : Mairie de Saint-Paul-lès-Romans
- Impression : Imprimerie Souquet • Ne pas jeter sur la voie publique